

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1

Informations sur le produit

Nom du produit : Synfluid® PAO 2.5 cSt Matériel : 1124731, 1079862, 1079691

No.-CENuméro d'enregistrement

THE CENTER OF GROWING	9.01.01.101.1	
Nom Chimique	CAS-No.	Legal Entity
	EC-No.	Numéro d'enregistrement
	Index No.	
1-Dodecene, Dimer	151006-61-0	
Hydrogenated	417-060-2	Chevron Phillips Chemical Company LP
	601-063-00-2	01-0000016387-64-0006

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses : Fabrication

Supported Utilisation comme intermédiaire

Formulation

Utilisation dans les revêtements – industriel Utilisation dans les revêtements – professionnel Utilisation de revêtements – consommateur

Lubrifiants - industriel Lubrifiants - professionnel Lubrifiants - consommateur

Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de

laminage – industriel

Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de

laminage – professionnel Liquides fonctionnels – industriel Liquides fonctionnels – professionnel Liquides fonctionnels – consommateur

Utilisation pour la production de polymères – industriel

Autre utilisation

Utilisations déconseillées : Ce matériau ne doit pas être utilisé sans l'avis d'un expert à

des fins autres que les utilisations identifiées dans la section 1.

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP

9500 Lakeside Blvd. The Woodlands, TX 77381

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.

Numéro de la FDS:100000013639 1/55

Version 1.15

Date de révision 2025-09-04

Airport Plaza (Stockholm Building) Leonardo Da Vincilaan 19 1831 Diegem Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530

Responsible Party: Product Safety Group

Email:sds@cpchem.com

1.4

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:

866.442.9628 (Amerique du Nord) 1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international) Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine: +(54)-1159839431

EUROPE: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche: VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique: 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie: +359 2 9154 233

Croatie: +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre: 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark: Centre antipoison danois (Giftlinjen): +45 8212 1212

Estonie: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande: 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande: 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Italie: CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire de Riuniti Tél. +39 0881 732326; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondation Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;

Lettonie: Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone: 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie: +370 (85) 2362052

Luxembourg: (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte: +356 2395 2000

Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000 Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal: Numéro de téléphone du CIAV: +351 800 250 250

Roumanie: +40213183606 Slovaquie: +421 2 5477 4166 Slovénie: Numéro de téléphone: 112

Espagne: Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol: +34 91 562 04 20

(24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Organisation qui a préparé

la FDS

: Groupe Sécurité des produits et Toxicologie

Adresse e-mail : SDS@CPChem.com Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1

Classification de la substance ou du mélange RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H332:

Nocif par inhalation.

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 4

H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes

aquatiques.

2.2

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

H413 Peut être nocif à long terme pour les

organismes aquatiques.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/

gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter

la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut

confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas

de malaise.

P331 NE PAS faire vomir.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une

installation d'élimination des déchets

agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

• 151006-61-0 masse de réaction des isomères du tétracosane ramifié

2.3

Autres dangers

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : Polyalphaolefin

Formule moléculaire : UVCB

Composants dangereux

Numéro de la FDS:100000013639 4/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	151006-61-0 417-060-2 601-063-00-2	Acute Tox. 4; H332 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 4; H413	100	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1

Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de

données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il

est ingéré ou vomi.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante. En

cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec les

veux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les

lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se

prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement

la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Avis aux médecins

Symptômes : Donnée non disponible.

Risques : Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 186 °C (186 °C)

Méthode: Cleveland Open Cup

Température d'auto-

inflammation

324 °C (324 °C)

5.1

Moyens d'extinction

Numéro de la FDS:100000013639 5/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit.

5.2

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques

pendant la lutte contre l'incendie

movens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.3

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Protection contre les incendies et les explosions

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une

ventilation adéquate.

6.2

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux

dispositions locales.

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

6.4

Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres

rubriques

: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger **Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

> une ventilation suffisante dans les ateliers. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie

l'incendie.

et l'explosion

7.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Utilisations déconseillées

: Ce matériau ne doit pas être utilisé sans l'avis d'un expert à des fins autres que les utilisations identifiées dans la section 1.

Classe de stockage

(Allemagne)

: Liquides combustibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1

Paramètres de contrôle Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	SI OEL	MV	5 mg/m3	Alveolarna frakcija
	SI OEL	KTV	20 mg/m3	Alveolarna frakcija
DE		_	_	

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	DE TRGS 900	AGW	5 mg/m3	Y, Alveolengängige Fraktion
	DE DFG MAK	MAK	5 mg/m3	C, gemessen als alveolengängige Fraktion

Eine fruchtschädigende Wirkung ist bei Einhaltung des MAK- und BATWertes nicht anzunehmen

СН

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	CH SUVA	MAK-Wert	5 mg/m3	SSc, einatembarer Staub

SSc Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.

DNEL Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets aigus

Durée d'exposition: 15 min

Valeur: 60 mg/m3

DNEL Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Numéro de la FDS:100000013639

Ein Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes (BGW) nicht befürchtet zu werden

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Effets potentiels sur la santé: Effets aigus

Durée d'exposition: 15 min

Valeur: 50 mg/m3

8.2

Contrôles de l'exposition Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué cidessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour poussières et brouillards / P100. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes

de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps

Choisissez la protection corporelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance, ainsi que de la tâche effectuée sur le lieu de travail. Un EPI approprié peut comprendre :. Vêtement de protection. Chaussures de

sécurité.

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : liquide
Couleur : clair, incolore
Odeur : Inodore

Données de sécurité

Point d'éclair : 186 °C (186 °C)

Méthode: Cleveland Open Cup

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Limite d'explosivité, : Non applicable

supérieure

Propriétés comburantes : non

Température d'auto- : 324 °C (324 °C)

inflammation

Formule moléculaire : UVCB

Poids moléculaire : Varie

pH : Non applicable

Point de congélation : -52 °C (-52 °C)

Point/intervalle d'ébullition : 277 °C (277 °C)

Pression de vapeur : 1,00 MMHG

à 150 °C (150 °C)

Densité relative : 0,81

à 15,6 °C (15,6 °C)

Densité : 806,8 G/L

Hydrosolubilité : Soluble dans les solvants d'hydrocarbures ; insoluble dans

l'eau.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: > 4,82

à 21 °C (21 °C)

Viscosité, cinématique : 8,3 cSt

à 40 °C (40 °C)

Densité de vapeur relative : 10

(Air = 1.0)

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1

Réactivité : Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions

ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le

produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

10.5

Matières à éviter : Donnée non disponible.

10.6

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

1-Dodecene, Dimer : DL50 oral: > 5.000 mg/kg

Hydrogenated Espèce: Rat

Substance d'essai: oui

Toxicité aiguë par inhalation

1-Dodecene, Dimer : CL50: 1,71 mg/l

Hydrogenated Durée d'exposition: 4 HR

Espèce: Rat Sex: femelle

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Substance d'essai: oui

CL50: > 5,06 mg/l

Numéro de la FDS:100000013639 10/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Durée d'exposition: 4 HR

Espèce: Rat Sex: mâle

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Substance d'essai: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée

1-Dodecene, Dimer

: DL50 dermal: >2000 milligramme par kilogramme

Hydrogenated Espèce: Rat

Substance d'essai: oui

Irritation de la peau

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

1-Dodecene, Dimer

: Espèce: Rat

Hydrogenated

Voie d'application: gavage oral Dose: 0 up to 1000 mg/kg Durée d'exposition: 28 day Nombre d'expositions: daily

NOEL: 1.000 mg/kg

Génotoxicité in vitro

1-Dodecene, Dimer

: Type de Test: Test de Ames

Hydrogenated Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

1-Dodecene, Dimer

: Type de Test: Essai sur les micronoyaux de souris

Hydrogenated Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

1-Dodecene, Dimer

Hydrogenated

: Les tests de toxicité pour la fertilité et le développement n'ont

pas montré d'effets sur la reproduction.

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour le développement

1-Dodecene, Dimer

Hydrogenated

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le

développement du foetus.

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Toxicité par aspiration

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Effets CMR

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : Cancérogénicité: N'est pas classifiable comme cancérogène

pour l'homme.

Mutagénicité: L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules

germinales.

Tératogénicité: Les expérimentations animales n'ont pas

montré d'effets tératogènes.

Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont

montré aucun effet sur la fertilité.

11.2

Informations sur les autres dangers

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Information supplémentaire

: Les solvants risquent de dessécher la peau.

Propriétés perturbant le système endocrinien

 La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1

Toxicité

Effets écotoxicologiques Toxicité pour les poissons

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : LL50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 HR

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Substance d'essai: oui

Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une

dispersion dans l'eau a été testée.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

1-Dodecene, Dimer

Hydrogenated

: EC50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 HR

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Substance d'essai: oui

Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une

dispersion dans l'eau a été testée.

Toxicité pour les algues

Numéro de la FDS:100000013639 12/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

1-Dodecene, Dimer : CE50b: > 1.000 mg/l Hydrogenated Durée d'exposition: 96 HR

Espèce: Selenastrum capricornutum (Algue)

Substance d'essai: oui

Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une

dispersion dans l'eau a été testée.

12.2

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

: Devrait être intrinsèquement biodégradable. 1-Dodecene, Dimer Hydrogenated

12.3

Potentiel de bioaccumulation

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Mobilité dans le sol

Mobilité : Donnée non disponible

12.5

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6

Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7

Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

: Donnée non disponible

12.8

Information écologique supplémentaire

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

aquatique

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1

Méthodes de traitement des déchets

Numéro de la FDS:100000013639 13/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les

étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas

réutiliser des récipients vides.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.7

Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissement pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissement.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Législation nationale

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

: WGK 1 pollue faiblement l'eau

15.2

Évaluation de la sécurité chimique

Composants

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : ZEU SEVES3 Mise à jour:

Non applicable

État actuel de notification

Europe REACH Ce produit est en totale conformité avec la

réglementation REACH 1907/2006/CE.

N'est pas en conformité avec l'inventaire Suisse CH INV

États-Unis d'Amérique (USA) Toutes les substances sont notifiées actives sur

TSCA l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances

toxiques (TSCA)

Canada DSL Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

Australie AIIC Listé ou en conformité avec l'inventaire Nouvelle-Zélande NZIoC N'est pas en conformité avec l'inventaire

Japon ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire Corée KECI N'est pas en conformité avec l'inventaire Philippines PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire Taiwan TCSI Listé ou en conformité avec l'inventaire Chine IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

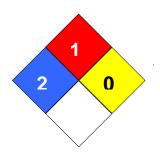
15/55 Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 2

Risque d'incendie: 1 Danger de réactivité: 0



Date de révision 2025-09-04 Date de dernière parution 2025-01-28

Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : 5939

NSF H1, HX-1 Registered, meets USDA 1998 H1 Guidelines

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

	signification des abréviations et acronymes utilisés					
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %			
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé			
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie			
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail			
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie			
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo- zélandais des substances chimiques			
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable			

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15

Date de révision 2025-09-04

			observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétrolifères spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>= IC50	Supérieur ou égal à Concentration inhibitrice 50	STEL SARA	Limite d'exposition à court terme Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Synfluid® PAO 2.5 cSt Version 1.15 Date de révision 2025-09-0-		FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Version 1.15 Date de révision 2025-09-0-	Synfluid® PAO 2.5 cSt	
	Version 1.15	Date de révision 2025-09-04
Numéro de la FDS:100000013639 18/55	Numéro de la FDS:100000013639	18/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Annexe

1. Titre court du scénario d'exposition: Fabrication

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU8**, **SU9**, **SU3**: Fabrication de substances chimiques en

vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de produits de la chimie fine, Production

Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

ERC1, **ERC4**: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et

des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des

articles

Information supplémentaire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

Fabrication de la substance ou utilisation en tant que produit

chimique industriel ou qu'agent d'extraction. Comprend le recyclage/la récupération. le transfert de matériau. le

stockage, l'entretien et le chargement (p. ex. :

bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire

associées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC4: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

Numéro de la FDS:100000013639 19/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque No

Non applicable

s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation comme intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU8, SU9, SU3:** Fabrication de substances chimiques en

vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de produits de la chimie fine, Production

Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Catégorie de rejet dans

l'environnement

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

installations spécialisées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire : ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la

fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Information supplémentaire

Utilisation de la substance comme intermédiaire (non liée aux conditions de contrôle strictes). Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable

s:

Numéro de la FDS:100000013639 21/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Formulation

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3, SU 10:** Production Industrielle (Tout), Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf

alliages)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/

ou importants)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris

pesage)

PROC14: Production de préparations ou d'articles par

pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

Information supplémentaire

: **ERC2**: Formulation de préparations

La formulation, l'emballage et le remballage de la substance et de ses mélanges en marche discontinue ou continue, comme le stockage, les matériaux, les transferts, le mélange, l'emballage à petite et grande échelle, l'entretien et les

activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC2: Formulation de préparations

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Numéro de la FDS:100000013639 22/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

Numéro de la FDS:100000013639 23/55

Version 1.15

Date de révision 2025-09-04

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC4, CS16, CS55, CS56	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,96

Numéro de la FDS:100000013639 24/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

PROC5, CS30	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	0,5 mg/m3	0,1
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,0685 mg/kg/d	0,0
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,09

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS16: Expositions générales (systèmes ouverts)

CS55: Procédé en lots

CS56: avec une collection d'échantillons

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles

(contacts multiples et/ ou importants)

CS30: Opérations de mélange (systèmes ouverts)

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation dans les revêtements – industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/

ou importants)

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris

pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Production de préparations ou d'articles par

pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC4:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie

intégrante des articles

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, étaleur, trempe, écoulement, lit fluidisé sur les lignes de production et filmification) et le nettoyage de l'équipement,

l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14. PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable. Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.. Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

Numéro de la FDS:100000013639 26/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur., Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé., Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC7, CS97	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme –	2,143 mg/kg/d	0,0

Numéro de la FDS:100000013639 27/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

		systémique	
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques	0,20
PROC7, CS34, CS10	ECETOC TRA	Employé – inhalation, 1,4 mg/m3 long terme – systémique	0,3
		Employé – dermique, 4,286 mg/kg/d long terme – systémique	0,0
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques	0,29

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

CS97: Pulvérisation (automatique/par robotique)

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

CS34: Manuel CS10: Pulvérisation

Groupes d'utilisateurs principaux

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation dans les revêtements – professionnel**

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

: **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

Catégorie de processus : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/

ou importants)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec

la peau; seuls des EPI sont disponibles

Catégorie de rejet dans l'environnement

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

> extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, brosse, étalement à la main ou méthodes similaires et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et

les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Non applicable Remarques

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour Remarques

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Caractéristiques du produit

: Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions Remarques

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

: Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf Remarques

indication contraire)

Numéro de la FDS:100000013639 29/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure), S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion., Éviter toute activité impliquant une exposition pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC11, CS34, CS10	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	2,8 mg/m3	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,42856 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,5
PROC11, CS34,	ECETOC TRA	Extérieur	Employé – inhalation,	1,4 mg/m3	0,3

Numéro de la FDS:100000013639 30/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

CS10	modifié	long terme – systémique	
		Employé – dermique, 21,428 mg/kg/d long terme – systémique	0,2
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques	0,46

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS34: Manuel CS10: Pulvérisation

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS34: Manuel CS10: Pulvérisation

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation de revêtements – consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

PC4: Produits antigel et de dégivrage

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9c: Peintures au doigt

PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC18: Encres et toners

PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-

tion et soin du cuir

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres

adjuvants de fabrication

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en

systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : transfert et préparation des produits, application à la brosse, vaporisation à la main ou méthodes similaires) et le

nettoyage de l'équipement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a,

Numéro de la FDS:100000013639

		,		,	,
FICHE	DF [ONNEES	DF	SECL	JRITE

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34: Adhésifs, produits d'étanchéité, Produits antigel et de dégivrage, Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides), Revêtements et peintures, solvants, diluants, Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Peintures au doigt, Produits de traitement de surfaces non métalliques, Encres et toners, Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires, Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable

s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Lubrifiants - industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3:** Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

Numéro de la FDS:100000013639 32/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie **ERC4, ERC7:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas

partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Information supplémentaire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, le fonctionnement de machines/moteurs et d'articles similaires, le remaniement des articles rejetés, l'entretien de l'équipement et l'élimination des déchets.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4, ERC7: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.,

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion., Activité automatisée dans la mesure du possible.

Numéro de la FDS:100000013639 34/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Réglementer la zone d'ouverture de l'équipement., Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC7, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,143 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PROC18, CS17	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,6855 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés		0,19

Numéro de la FDS:100000013639 35/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

systémiques

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

CS10: Pulvérisation

PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie

CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: Lubrifiants - professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie **PROC20:** Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement

: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15

Date de révision 2025-09-04

ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, le fonctionnement de moteurs et d'articles similaires, le remaniement des articles rejetés, l'entretien de l'équipement et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue

: Cette substance ne pose qu'un risque aigu ; par conséquent aucune dose dérivée sans effet (DNEL) de la population globale n'a été calculée, et aucune évaluation du risque d'une exposition indirecte de l'homme par l'environnement n'est requise.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC20: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, Traitement d'articles par trempage et versage, Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Numéro de la FDS:100000013639 37/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC17, PROC18: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts, Graissage dans des conditions de haute énergie

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC17, CS17	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,2743 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés		0,9

Numéro de la FDS:100000013639 38/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

		systémiques		
PROC17, CS17	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,90
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,3715 mg/kg/d	0,0
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,91
PROC18, CS17	ECETOC TRA	Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,6855 mg/kg/d	0,0
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,90

PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert

PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert

PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie

CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: Lubrifiants - consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : **PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Catégorie de rejet dans : **ERC8a, ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à l'environnement : grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes

grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes

clos

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation par le consommateur de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, d'application, l'utilisation de moteurs et d'équipements similaires, l'entretien de l'équipement et l'élimination des huiles usagées.

39/55

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Vaporisateurs

Quantité utilisée

: 73 g

Remarques : Vaporisateurs

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,17 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Vaporisateurs

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 428,75 cm2

Remarques : Vaporisateurs

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vaporisateurs

Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an Remarques : Vaporisateurs

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur : Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance

médicale en cas d'ingestion.

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PC24, PC24_3	ECETOC TRA modifié		Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,7 mg/kg/d	0,07
			Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
			Consommateur – inhalation, long terme – systémique	7500 mg/m3	0,00
			Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,07

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Numéro de la FDS:100000013639 40/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

PC24_3: Vaporisateurs

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

1. Titre court du scénario d'exposition: Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation Catégorie de processus : **SU3:** Production Industrielle (Tout)

: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie

et dans des processus partiellement ouverts

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie

intégrante des articles

Information supplémentaire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

Englobe l'utilisation des fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage comprenant les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuisson, les activités de coupe et d'usinage, l'application automatique et manuelle de protections contre la corrosion (p. ex. : brossage, trempage et pulvérisation). l'entretien de l'équipement, la

vidange et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : Cette substance ne pose qu'un risque aigu ; par conséquent

aucune dose dérivée sans effet (DNEL) de la population globale n'a été calculée, et aucune évaluation du risque d'une exposition indirecte de l'homme par l'environnement n'est

requise.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC17: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Numéro de la FDS:100000013639 42/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion., Activité automatisée dans la mesure du possible.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (conformes à EN374), une combinaison et une protection des yeux., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Fournir un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure) Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Numéro de la FDS:100000013639 43/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC7, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,143 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PROC10,	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,5 mg/m3	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	27,43 mg/kg/d	0,3
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,54

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

CS10: Pulvérisation

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau : Application manuelle au rouleau ou à la brosse.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

(chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie

et dans des processus partiellement ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation des fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage comprenant les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuisson, les activités de coupe et d'usinage, l'application automatique et manuelle de protections contre la corrosion (p. ex. : brossage, trempage et pulvérisation), l'entretien de l'équipement, la vidange et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue

: Cette substance ne pose qu'un risque aigu ; par conséquent aucune dose dérivée sans effet (DNEL) de la population globale n'a été calculée, et aucune évaluation du risque d'une exposition indirecte de l'homme par l'environnement n'est requise.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13: Utilisation dans des processus

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau. Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur., Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure), Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Numéro de la FDS:100000013639 46/55

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions

normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC11, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,4 mg/m3	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	21,428 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,46
PROC11, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,4 mg/m3	0,1
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,1428 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme		0,09

47/55

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

		– circuits combinés systémiques		
PROC17, CS79	ECETOC TRA	Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,3715 mg/kg/d	0,0
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,91

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS10: Pulvérisation

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS10: Pulvérisation

PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement

ouverts

CS79: Opérations d'usinage du métal

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: Liquides fonctionnels – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1**: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris

pesage)

Catégorie de rejet dans

l'environnement

Information supplémentaire

: ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Utiliser en tant que liquides fonctionnels comme les huiles pour câbles, les huiles de transfert, les liquides de refroidissement, les isolateurs, les réfrigérants, les fluides hydrauliques dans l'équipement industriel comprenant

l'entretien et le transfert de matériaux associés.

Numéro de la FDS:100000013639

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable

s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Liquides fonctionnels – professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Numéro de la FDS:100000013639 49/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris

pesage)

PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes

fermés

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC9a**, **ERC9b**: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande

dispersion de substances en systèmes clos

Information supplémentaire

Utiliser en tant que liquides fonctionnels comme les huiles pour câbles, les huiles de transfert, les liquides de refroidissement, les isolateurs, les réfrigérants, les fluides hydrauliques dans l'équipement professionnel comprenant

l'entretien et le transfert de matériaux associés.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC9, PROC20: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Numéro de la FDS:100000013639 50/55

C	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITE
Synfluid® PAO 2.5 cSt	
Version 1.15	Date de révision 2025-09-0
3. Estimation de l'exposition et l	référence de sa source
·	
Remarque Non applicable s:	
4. Conseils à l'Utilisateur en Ava e Scénario d'Exposition	al pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par
Non applicable 1. Titre court du scénario d'exposition	: Liquides fonctionnels – consommateur
Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Secteur d'utilisation	: SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit	: PC16: Fluides de transfert de chaleurPC17: Fluides hydrauliques
Catégorie de rejet dans l'environnement	 ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	: Utilisation d'éléments étanches contenant des liquides fonctionnels comme des huiles de transfert, des fluides hydrauliques ou des liquides de refroidissement.
ERC9b: Utilisation intérieure à g Utilisation extérieure à grande d	contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC9a, grande dispersion de substances en systèmes clos, dispersion de substances en systèmes clos sont pas influencés par la gestion du risque : Non applicable
Conditions et mesures techniques Remarques	 / Mesures organisationnelles : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.
2.2 Scénario de contribution au PC17: Fluides de transfert de ch	contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC16 naleur, Fluides hydrauliques
Quantité utilisée Remarques	: Non applicable

51/55

Numéro de la FDS:100000013639

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur

: Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance

médicale en cas d'ingestion.

Remarques : Comme l'utilisation ne devrait pas entraîner d'expositions par

aérosol, aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour la santé humaine pour examiner les dangers

identifiés de toxicité aiguë par inhalation.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque

Non applicable

s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation pour la production de polymères – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation

: **SU 10, SU3:** Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages), Production Industrielle

(Tout)

Catégorie de processus

: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/

ou importants)

PROC6: Opérations de calandrage

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC14: Production de préparations ou d'articles par

pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire ERC4, ERC6c: Utilisation industrielle d'adjuvants de

fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation

l'environnement

Numéro de la FDS:100000013639

Catégorie de rejet dans

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Synfluid® PAO 2.5 cSt	
Version 1.15	Date de révision 2025-09-04
	industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Information supplémentaire

La fabrication de polymères à partir de monomères en cycles continus et discontinus, comprend le barbotage, le déchargement, l'entretien du réacteur et la formation immédiate de polymères (c.-à-d. composition, pelletisation,

dégagement gazeux du produit).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4, ERC6c: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour Remarques

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Opérations de calandrage, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

: Non applicable Remarques

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Numéro de la FDS:100000013639 53/55

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.15 Date de révision 2025-09-04

Remarque Non

s:

Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Autre utilisation

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : PC28: Parfums, produits parfumés

PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en

systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour

l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC28, PC39: Parfums, produits parfumés, Cosmétiques, produits de soins personnels

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur : Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance

médicale en cas d'ingestion.

Numéro de la FDS:100000013639 54/55

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Synfluid® PAO 2.5 cSt	
Version 1.15	Date de révision 2025-09-04
3. Estimation de l'exposition et référence de sa sour	rce
Remarque Non applicable	
S:	
4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il tr le Scénario d'Exposition	availle dans les limites définies par
Non applicable	
Non арріісавіе	
Numéro de la FDS:100000013639	55/55